

30 nov. 2018 - Convention AHC-MN avec l'ADMR 2A



*Convention entre le **Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées** affilié au Réseau ADMR de Corse du Sud représenté par **Monsieur QUASTANA, président habilité en vertu de l'Assemblée Générale en date du 27/09/2015** et l'Unité Autonome Accueil de Jour représenté par **Monsieur POLI, président habilité en vertu de l'Assemblée Générale en date du 22/10/2014.***

d'une part

Et

L'association Huntington Corse - Maladies Neurodégénératives, située Domaine de la Figarella 20214 CALENZANA représentée par son Président M. Achille ACQUAVIVA

d'autre part